



DLAL FEAMPA - 2021-2027

GALPA

Îles et Estuaires Charentais

16 février 2024
Port de la Cotinière

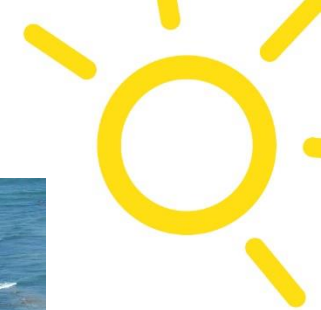


Ordre du jour

- Validation de la modification de la composition du GALPA
 - Forum des Marais
 - CPIE IODDE
- Projection consommation de la maquette financière
- Étude des projets soumis à la sélection du GALPA : 3 projets
- Outils de communication du territoire Îles et Estuaires Charentais
 - Site internet
 - Roll Ups et Oriflammes
- Les réseaux des GALPA
 - Le réseau européen
 - Le réseau national
- Les futures échéances
 - Futures instances du GALPA
 - Les évènements 2024



Composition GALPA

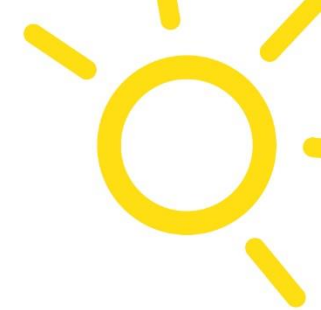


- 2 modifications nominatives → Notification à la Région
- Changement de représentant pour la structure **Forum des marais**
 - Sophie BAGAGEM remplace Gilbert MIOSSEC pour le Forum des marais structure suppléante du Syndicat Mixte Charente Aval pour le domaine « marais ».
- Changement de représentant pour la structure **CPIE IODDE**
 - Violaine COULANGE remplace Nathan ROPERS suppléant d'Emilie MARIOT pour le CPIE IODDE pour le domaine « environnement ».
- Modification de fonction de Thierry Leques pour **l'Atelier des Gens de Mer** (ESS) Directeur général → coopérateur

→ Validation de cette modification

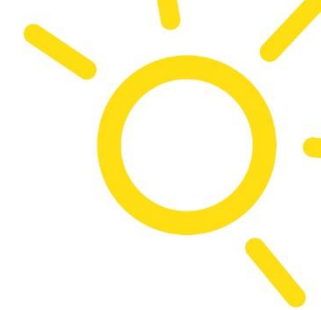


Consommation maquette



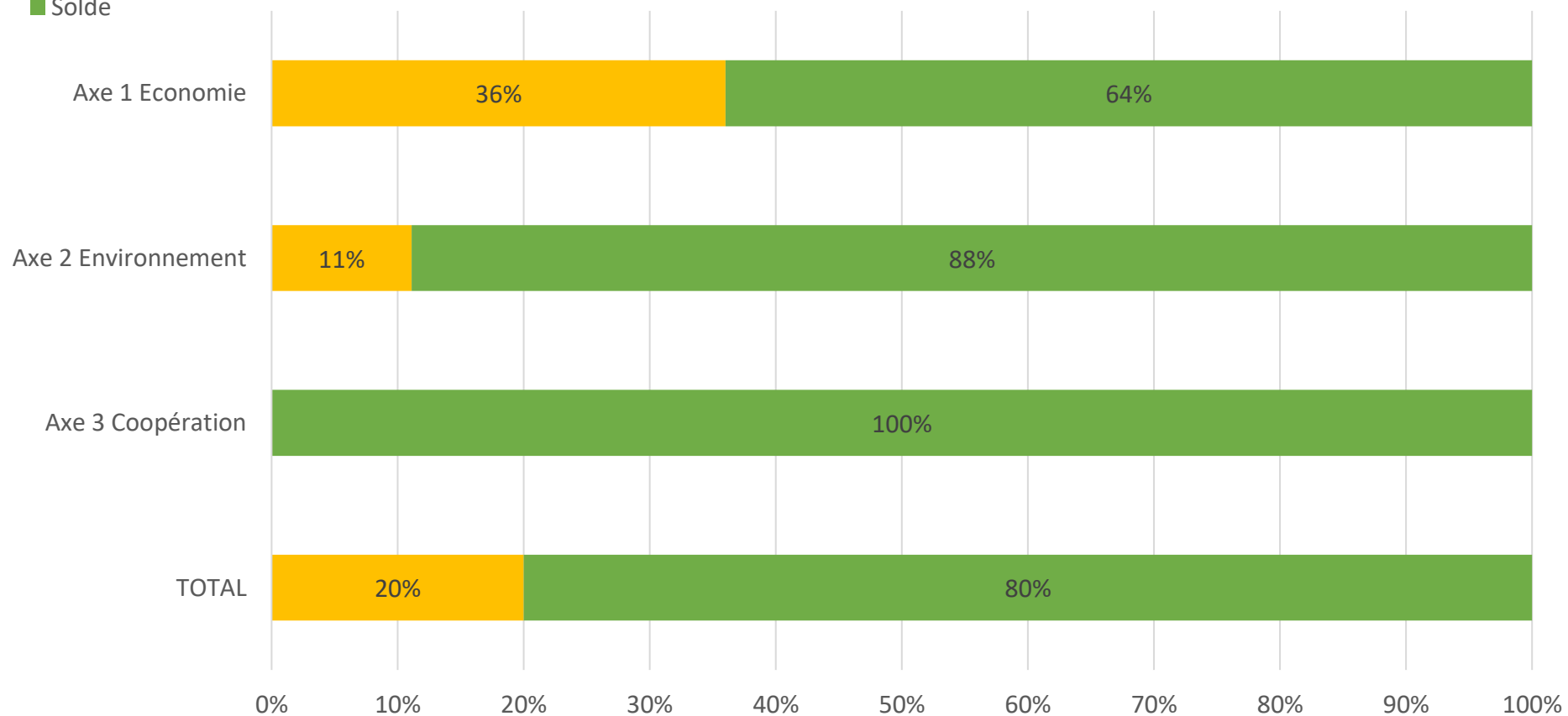
	Comité 1 20/10/2023	% de conso FA
FA 1 - ÉCONOMIE (400 000€)	145 170,32€	36%
FA 2 - ENVIRONNEMENT (550 000€)	60 068,44€	11%
FA 3 - COOPÉRATION (50 000€)	0€	0%
TOTAL sur ensemble de la maquette (1 000 000€)	205 238,76€	20% de la maquette

Taux de consommation suite au 20/10/2023

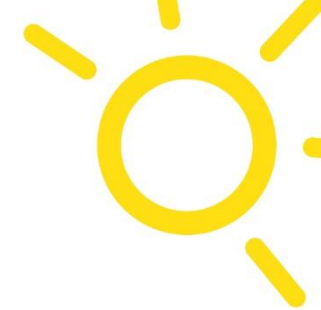


■ Consommé

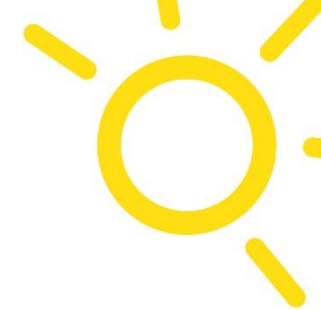
■ Solde



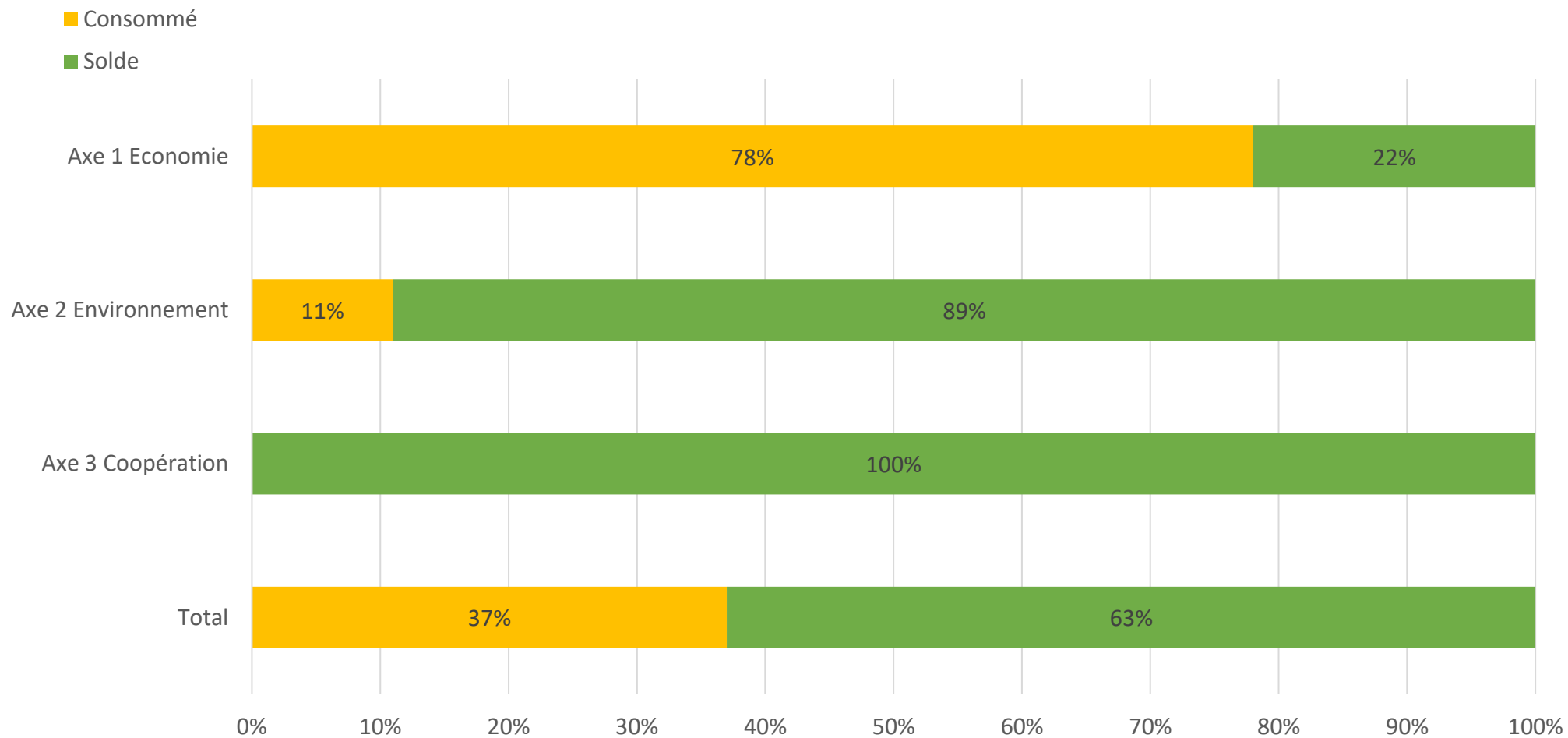
Consommation maquette



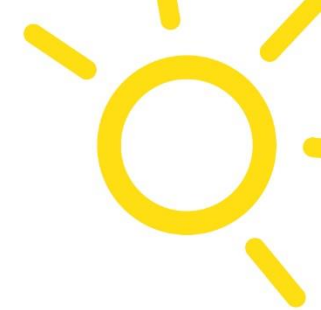
	Comité 1 20/10/2023	% de conso FA	Comité 2 16/02/2024	% de conso FA	TOTAL	% de consommation
FA 1 - ÉCONOMIE (400 000€)	145 170,32€	36%	168 444,62€	42%	313 614,94€	78% de la FA
FA 2 - ENVIRONNEMENT (550 000€)	60 068,44€	11%	0€	0%	60 068,44€	11% de la FA
FA 3 - COOPÉRATION (50 000€)	0€	0%	0€	0%	0€	0% de la FA
TOTAL sur ensemble de la maquette (1 000 000€)	205 238,76€	20% de la maquette	168 444,62€	17% de la maquette	373 683,38 €	37% de la maquette



Taux de consommation suite au 16/02/2024



Avancement des projets



Projets sélectionnés le 20/10/2023

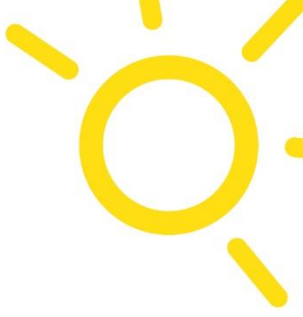
- 6 projets sélectionnés - 205 238€ - 20% de la maquette
- 1 dossier complet soumis à instruction sous MDNA
 - SRST montant à la baisse (17 050€ CT soit 6 820€ FEAMPA → 12 059,84€ CT soit 4 823,94€ FEAMPA) → CP du 25 mars
- 3 dossiers en cours de saisie
 - CARA, ACRIMA et CAPENA (BARVAL + attente décision PNM)
- 2 en attente
- Peu de CP en 2024 (6 mai, 8 juillet, (30 septembre) et 4 novembre)



Projets proposés à la sélection le 16/02/2024

- 3 projets proposés - 168 444,62€ - 17% de la maquette
- Projets étudiés dans le cadre du comité technique du 26 janvier 2024
 - Membres techniques des filières P&A et des collectivités
 - Débat autour des projets
 - Notation du porteur de projet et des membres cotech
 - Proposition de cette notation au membres GALPA
- Montage des dossiers complets en suivant
- Passage en CP à l'été/automne 2024

Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projets soumis au vote du comité GALPA

Axe 1 - Dynamique économique des filières pêche et aquaculture

Dynamiser une filière d'économie circulaire - du déchet à la ressource

Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire

CRC 17 - Opération Territoriale Aquacole (OTA) Transmission des Entreprises et Protection du Foncier Aquacole

GQ HMO - Projet de festival autour des Huitres Marennes Oléron : de la claire à l'assiette

CARA - Valorisation de l'identité et de la culture maritime du territoire dans le cadre de l'accueil d'un évènement nautique majeur - La Solitaire du Figaro Paprec

Projets non éligibles

Projets individuel - Modernisation d'une exploitation - coupelles biosourcées

Médusor - Extrême Cordouan

Opération Territoriale Aquacole (OTA) Transmission des Entreprises et Protection du Foncier Aquacole

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **CRC 17**

Siège social : **17 320 Marennes-Hiers-Brouage**

Date dépôt fiche projet : **12/01/2024 - AR GALPA 12/01/2024**

Coût total IEC

233 111,55€ TTC

FEAMPA sollicité

93 244,62€
soit 40% du CT

% fiche / % maquette

23% / 9%

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »**

Obj. opérationnel : **Accompagner durablement les productions**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet du CRC 17 qui vise à poursuivre le travail engagé depuis 2018 sur l'accompagnement des professionnels dans les démarches d'installation, de cession d'activité et de reprise d'entreprises. Travail initié via la mise en place d'un service économie au CRC (pole entreprenariat financé dans le cadre du DLAL FEAMP) et qui en quelques années a permis d'accompagner de nombreux professionnels. Fort de ce résultat, le CRC souhaite poursuivre cette dynamique pour conseiller les professionnels, encourager de nouvelles installations et mieux connaître le foncier aquacole. Projet mutualisé avec le GALPA LRRRA et d'une durée de 4 ans.

Ce projet cible plusieurs objectifs : (1) Anticiper et planifier les cessions d'activités ; (2) Préserver voire reconquérir le foncier conchylicole et en apprécier sa valeur de marché ; (3) Accompagner les cédants et les candidats à l'installation ; (4) Accompagner les jeunes aquaculteurs dans leurs projets d'investissement et de développement. Projet développé sur 4 années et qui s'articule autour de 3 axes :

Axe 1 - Accompagner la transmission des entreprises : du projet à l'immatriculation de l'entreprise

Axe 2 - Anticiper et planifier les cessions d'activités : identifier, qualifier et prioriser les situations de cessions d'entreprises et accompagner la transmission

Axe 3 - Préserver le foncier aquacole et en apprécier sa valeur : suivi des transactions foncières conchylicoles (obs des prix) et cartographie des lieux de production

Actions qui sont centrales pour la profession et projet venant répondre à des questionnements indispensables si l'on souhaite anticiper les cessions d'entreprises et conserver le foncier à terre et en mer pour les exploitations conchylicoles. Construire le futur des professions conchylicoles en lien avec la dynamique économique du territoire (emploi) et l'aménagement du territoire (entretien du marais). Nombreux partenaires associés au projet.

Opération Territoriale Aquacole (OTA) Transmission des Entreprises et Protection du Foncier Aquacole

Calendrier de réalisation : 12/01/2024 au 31/12/2027

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Frais de personnel (CRC 17) Frais indirects (15% frais personnel)	266 718,02€ 40 007,70€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	93 244,62€	40%
		Région (DLAL)	50%	93 244,62€	40%
		Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	186 489,24€	80%
		Autofinancement* minimum 20%		46 622,31€	20%
TOTAL TTC TOTAL GALPA IEC	306 725,73€ 233 111,55€	TOTAL		233 111,56€	100%

Remarques relatives au plan de financement :

- Projet mutualisé avec le GALPA LRRRA (démarche départementale)
- Proratisation en fonction du nombre d'entreprises sur chacun des GALPA. 76% (637 entreprises) pour le GALPA IEC et 24% (203 entreprises) pour le GALPA LRRRA
- Vote du projet le 25 mars au GALPA LRRRA

Opération Territoriale Aquacole (OTA) Transmission des Entreprises et Protection du Foncier Aquacole

Cotech

24/35

14/20

Porteur

24/35

14/20

- | | | |
|----------------------------|-------------------------|---|
| ☐ 5 | ☐ 5 | Caractère économie bleue durable du projet / 7pts |
| ☐ 6 | ☐ 6 | Capitalisation territoriale / 7pts |
| ☐ 0 | ☐ 1 | Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts |
| ☐ 9 | ☐ 9 | Plus value du DLAL / 14pts |
| ☐ 1 | ☐ 1 | Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts |
| ☐ 3 | ☐ 2 | Critères subsidiaires / 3pts |

Les +

Inscription stratégique, Nbreux partenaires, création d'emploi

Les -

Pas d'impact sur l'environnement, action non fléchée dans la stratégie, pas d'implication d'autres filières bleues

Remarques comité technique en date du 26/01/2024 :

- Projet qui s'inscrit dans la stratégie du GALPA IEC, au cœur des enjeux de la filière
- Clé de proratisation pourrait être proposée à 50%/50%

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de transmissions d'entreprises aquacoles
- Surface de foncier remise en production aquacole

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Frais de personnel éligible - Suivi de temps passé - MAJ fiche de poste
- Évolution du dossier en y intégrant l'aide à l'installation qui n'est plus éligible à la Région
- En attente de l'avis préalable de la Région (FP envoyée le 15/01/2024)

Projet de festival autour des Huitres Marennes Oléron : de la claire à l'assiette

IDENTIFICATION	Coût total	FEAMPA sollicité	% fiche / % maquette
	170 000€ TTC	68 000€ soit 40% du CT	17% / 6,8%

Porteur de projet : **Groupeement Qualité HMO**
Siège social : **17 320 Marennes-Hiers-Brouage**
Date dépôt fiche projet : **15/01/2024 - AR GALPA 15/01/2024**

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »**
Obj. opérationnel : **Ancrer la culture maritime et valoriser, améliorer la connaissance produits et la culture gastronomique**
Opération : **Démarches labellisées et mise en lien du « merroir » et du produit (saisonnalité, chaîne de production locale)**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet proposé par le Groupeement Qualité, association et organisme de défense et de gestion (ODG) de l'Indication Géographique Protégée (IGP) Huitres Marennes Oléron et qui regroupe 200 adhérents vendant sous ce nom. Organisme visant à la valorisation du territoire, du merroir, du savoir-faire et du produit. Mise en valeur des richesses et du patrimoine du bassin de production.

Projet naissant de la coopération avec l'Irlande et la Route des saveurs maritimes (OT IOMN), échanges d'expérience et invitation au Galway Oyster Festival (GQ et OT). Volonté de reproduire cet évènement qualitatif sur le territoire.

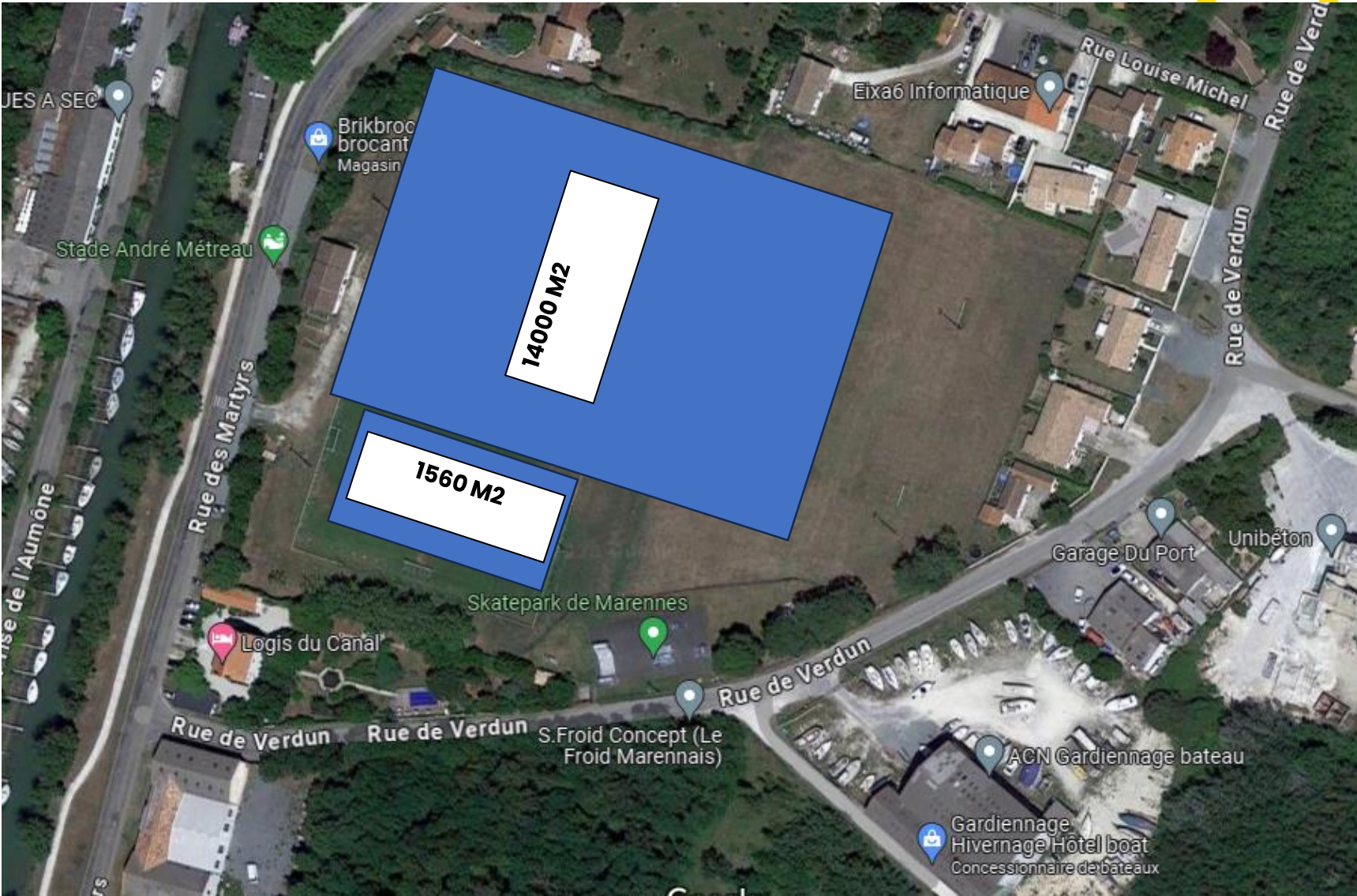
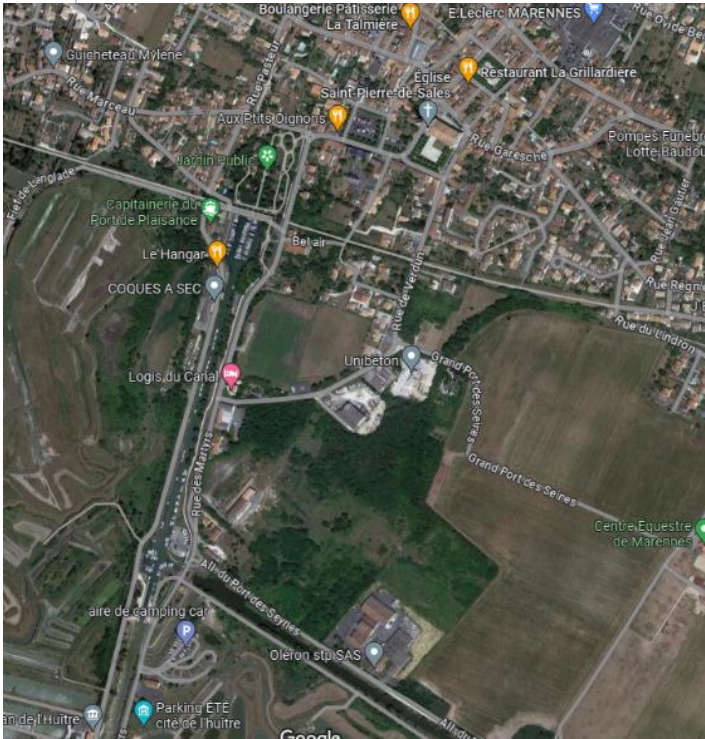
2024 est l'année des 50 ans des Huitres Marennes Oléron, volonté de marquer cette date en organisant un projet évènementiel, un festival proposé sur deux jours à Marennes et soutenu par CCBM, la mairie, OT IOMN, CRC 17, Cité de l'huitre...

Manifestation fédératrice, visibilité internationale souhaitée, qui sera destinée au grand public et aux professionnels. Festival organisé sur deux jours qui propose une déambulation aux visiteurs autour de différentes activités : le plus grand marché aux huitres d'Europe, espace dégustation, animations/ateliers et conférences, concours culinaire, concours écailler, concert/spectacle, espace accueil pro, institutionnels, partenaires et médias.

L'objectif est de mettre en valeur et de faire connaître le savoir-faire employé dans le marais et dans les claires d'affinage en proposant une découverte des produits de la claire à l'assiette.

La mise en œuvre opérationnelle de l'évènement et la coordination des partenaires sera réalisée par un prestataire, une agence évènementielle.

Se déroulera les 11 et 12 octobre 2024. Espace privilégié est le stade de Marennes et une partie des bas-côtés entre le stade et l'écluse du port. Couplé avec la Cité de l'huitre qui proposera en amont de la manifestation une semaine d'ateliers. Un minimum de 15 000 visiteurs est attendu.



Projet de festival autour des Huitres Marennes Oléron : de la claire à l'assiette

Calendrier de réalisation : 15/01/2024 au 30/06/2025

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Prestation de service - Mise en place de l'évènement : mise en œuvre opérationnelle, technique et logistique, implantation et organisation générale, sécurité - Coordinateur : animation équipes de travail, répartition et coordination des tâches, temps de travail, gestion ressources financières, calendrier... - Programmation (artiste, créateurs)	170 000€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	68 000€	40%
		Région (DLAL)	50%	68 000€	40%
		Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	136 000€	80%
		Autofinancement minimum 20%	34 000€		20%
TOTAL TTC	170 000€	TOTAL	170 000€		100%

Remarques relatives au plan de financement :

- Plan de financement qui reste à consolider entre les grands postes de dépenses et le montant global du projet et ce qui est présenté dans le cadre du GALPA pour un accompagnement DLAL FEAMPA.
- Exclusion du concert et de sa logistique dans le plan de financement car création de recettes qui sont ôtées du montant de la subvention

Projet de festival autour des Huitres Marennes Oléron : de la claire à l'assiette

Cotech

24/35

14/20

Porteur

24/35

14/20

- | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---|
| ☐ 6 | ☐ 6 | Caractère économie bleue durable du projet / 7pts |
| ☐ 2 | ☐ 3 | Capitalisation territoriale / 7pts |
| ☐ 0 | ☐ 0 | Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts |
| ☐ 13 | ☐ 12 | Plus value du DLAL / 14pts |
| ☐ 2 | ☐ 2 | Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts |
| ☐ 1 | ☐ 1 | Critères subsidiaires / 3pts |

Les +

Projet impliquant filières et collectivités, opération ciblée au sein de la stratégie

Les -

Pas d'impact sur environnement, la création d'emploi ou d'entreprise

Remarques comité technique en date du 26/01/2024 :

- Gratuité du festival est la bienvenue.
- Forte mobilisation/implication et adhésion des professionnels sera un gage de réussite de l'évènement.
- Communication locale, régionale et internationale vers les professionnels et le grand public à développer.
- Intérêt de proposer ce festival sur les ailes de saison.

Indicateurs de réalisation :

- La fréquentation grand public et professionnel : 15 000 visiteurs sur les 2 jours
- La visibilité médiatique (Tv, presse et digital) : entre 10 et 15 mentions de l'évènement dans les médias

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Changement de stratégie de communication, d'échelle de communication, DLAL est adapté (référence AAP Région communication mais plafonné à 75 000€)
- Critère multi filière à bien asseoir (retombée sur le territoire, mise en valeur des produits du marais, communication multi filières)
- Attention pérennité du projet car DLAL n'est censé intervenir qu'une fois
- MAPA à réaliser + précision du rôle des partenaires

Valorisation de l'identité et de la culture maritime du territoire dans le cadre de l'accueil d'un évènement nautique majeur - La Solitaire du Figaro Paprec

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **Communauté d'Agglomération Royan Atlantique**

Siège social : **17 200 - Royan**

Date dépôt fiche projet : **12/01/2024 - AR GALPA 12/01/2024**

Coût total

18 000€ TTC

FEAMPA sollicité

7 200€
soit 40% du CT

% fiche / % maquette

1,8% / 0,7%

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »**

Obj. opérationnel : **Valoriser l'identité maritime du territoire**

Opération : **Communication sur les métiers existants**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet proposé par la CARA dans le cadre d'une escale de la Solitaire du Figaro du 4 au 8 septembre 2024. Installation d'un « village » grand public au plus proche des bateaux et dont certains stands seront dédiés à la mise en valeur de l'identité et de la culture maritime du territoire afin de promouvoir les métiers et les produits de la mer. Différentes activités/animations prévues :

- Espace de discussion et de présentation des acteurs et filières croissance bleue ;
- ~~- Stand pour la valorisation des produits de la mer (démonstrations culinaires et dégustations) ;~~
- ~~- Animation culinaire et dégustation lors de la soirée officielle de l'escale (350 personnes attendues le 6 septembre) ;~~
- Visites guidées du port de pêche et de plaisance ;
- Animations dédiées à la préservation de l'environnement littoral et aux formations des métiers de la mer et du littoral ;
- Accueil de classes de CM2 de la CARA sur le village (découvertes produits et métiers, visite guidées, flash mob) ;
- Matinée de conférences.

Cet évènement sera également l'occasion d'organiser une journée croissance bleue (mission croissance bleue contrat région).

Une première escale en 2022 avait attiré 43 000 visiteurs aussi cet évènement peut-être une belle vitrine pour la valorisation des produits et des métiers de la mer.

Intégré au schéma nautique de la collectivité.

Valorisation de l'identité et de la culture maritime du territoire dans le cadre de l'accueil d'un évènement nautique majeur - La Solitaire du Figaro Paprec

Calendrier de réalisation : 12/01/2024 au 31/12/2024

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Prestation de service (Location 4 stands 9m² et 1 stand 25m² sur 5 jours)	6 000€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	7 200€	40%
Prestation de service (Démonstrations / Dégustations village gd public)	3 000€				
Prestation de service (Démonstrations / Dégustations pré-soirée officielle)	3 000€	Région (DLAL)	50%	7 200€	40%
Prestation de service (visites guidées)	1 500€				
Prestation de service (animations culture maritime)	2 500€	Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	14 400€	80%
Prestation de service (transport scolaire)	800€				
Prestation de service (location salle)	600€	Autofinancement * minimum 20%		3 600€	20%
Prestation de service (intervenants conférences)	600€				
TOTAL TTC	18 000€	TOTAL		18 000€	100%

Remarques relatives au plan de financement :

- Certaines dépenses inéligibles (promotions des produits) : budget sera revu à la baisse au moment du dépôt sous MDNA
- Projet plus global à 200 000€, une seule partie est proposée ici au GALPA

Valorisation de l'identité et de la culture maritime du territoire dans le cadre de l'accueil d'un évènement nautique majeur - La Solitaire du Figaro Paprec

Cotech

22/35

13/20

Porteur

24/35

14/20

- | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---|
| ☐ 6 | ☐ 6 | Caractère économie bleue durable du projet / 7pts |
| ☐ 1 | ☐ 3 | Capitalisation territoriale / 7pts |
| ☐ 0 | ☐ 1 | Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts |
| ☐ 10 | ☐ 9 | Plus value du DLAL / 14pts |
| ☐ 2 | ☐ 2 | Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts |
| ☐ 3 | ☐ 3 | Critères subsidiaires / 3pts |

Les +

Communication sur les métiers opé fléchée dans la stratégie, associe plusieurs filières bleues, communication

Les -

Pas d'impact sur environnement, la création d'emploi ou d'entreprise

Remarques comité technique en date du 26/01/2024 :

- Bonne opportunité pour valoriser les métiers des filières croissance bleue auprès d'un public varié.

Indicateurs de réalisation :

- Mobilisation du réseau pêche et aquaculture dans l'organisation de l'évènement (stands et animations, conférence, dégustations) : au moins 5 partenaires des filières bleues
- Nombre de visiteurs sur le village : au moins autant de visiteurs qu'en 2022, soit au moins 43 000 visiteurs sur les 5 jours
- Nombre de participants à la conférence grand public : au moins 150 personnes
- Nombre de scolaires impliqués : minimum 5 classes de CM2
- Satisfaction des partenaires locaux (opérationnels et financiers) suite au bilan post évènement
- Satisfaction de l'organisme organisateur OC Sport Pen Duick suite au bilan post évènement

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Respect des règles de la commande publique
- Dépenses liées à la promotion des produits à exclure + stand dédié à cette activité
- Transport scolaire validé

Communication



Réalisation de différents supports de communication du VTFE

- Site Internet : www.ilesetestuairescharentais.com
→ Retrouvez toutes les informations et tous les documents relatifs au GALPA
- Roll Up : 1 territoire, 1 GAL et 1 GALPA
- 2 Oriflammes : 1 Europe ; 1 Région



Réseau Régional

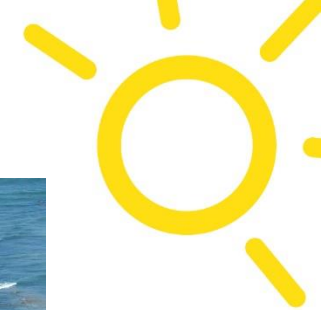
Réunions techniques

- Lancement du DLAL FEAMPA le 16/10/2023 + au complet le 23/01/2024
- Tous les animateurs sont recrutés et en poste

Réseau Européen

Réseau FAMENET - Réseau des FLAGs

- Réunions thématiques - 24/01/2024 - Visio bilan indicateurs
- Café FAMENET 1x/mois



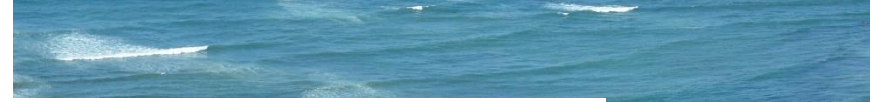
Réseau National

Réseau 2014 - 2021

- Rôle : rencontres nationales annuelles, groupes de travail thématiques, comité région/GALPA, communication site internet : www.dlalfeamp.fr
- Chiffres clés 14-20 : 23 GALPAs, 7 Régions, 19,5 M de FEAMP consommé sur 22 M attribués et 668 dossiers
- Animation : Région Bretagne (financement État, Région et Région Bretagne), 1 ETP puis prestataire

Réseau 2021 - 2027

- Désengagement de l'Etat, animation reprise par la Région Hauts de France avec une participation active des autres Régions.
- 26 GALPAs métropolitains + 14 dans les RUP, 23,2M + 2,8M de FEAMPA
- Réseau National officiellement lancé en visio le 16 novembre
- Rencontre Nationale les 2 et 3 juillet à Saint-Malo → Ouvert aux personnes souhaitant participer (6 places disponibles, prise en charge des repas)



UVERNEMENT



RÉGION
NORMANDIE

5 GALPA
2,7 Millions € de FEAMPA



Région
Hauts-de-France

3 GALPA
3 Millions € de FEAMPA



8 GALPA
8 Millions € de FEAMPA



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

4 GALPA
4 Millions € de FEAMPA



4 GALPA
3 Millions € de FEAMPA

FRANCE METROPOLITAINE : 26 GALPA

ENVELOPPE FEAMPA PRIORITÉ 3 : 23,2 MILLIONS D'EUROS



Région SUD : 2 GALPA
2,5 Millions de FEAMPA

GOUVERNEMENT



FRANCE EN RUP : 14 GALPA

ENVELOPPE FEAMPA PRIORITÉ 3 :

2,869 MILLIONS D'EUROS



3 GALPA - 700 K€



4 GALPA 600 k€



Mayotte:
1 GALPA 100 k€



6 GALPA - 1,469 k€



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité



Pôle
Marennes
Oléron

Calendrier futur



— **26 Avril 2024** - Deadline réception fiche projet

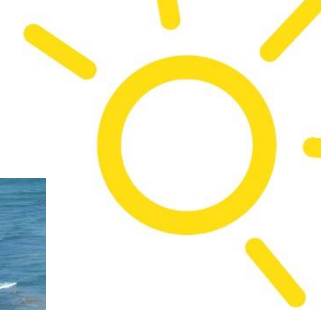
24 Mai 2024 - Comité technique

— **14 Juin 2024** - GALPA (secteur CARA)

2 projets en construction



Évènements 2024



Mars

- 18/19 - Nantes - Conseil de filières
- 20/21 - La Tremblade - Salon conchylicole

Juin

- 31/05 au 2/06 - Festival culinaire Vivre(s) la mer - G. Coutanceau
- 20/23 - La Rochelle - Fête de la mer
- 20/21 - Lorient - Assises de la Pêche et des produits de la mer

Juillet

- 2/3 - Saint Malo - Rencontres nationales DLAL FEAMPA

Septembre

- 4/8 - Royan - Escale Solitaire du Figaro

Octobre

- 11/12 - Marennes - Festival HMO

Novembre

- 19/20 - Bordeaux - Assises de l'économie de la mer

